

effrayé - nous avons fait un rapport au tribunal de Bayonne
sans un vote article sur les gijes de Bayonne et nous attendons la suite, pour voir si ça va passer aussi bien que notre fameuse affaire qui est passée au tribunal de Bayonne pour enfants ~~le~~ le 20 Decembre 1950
vous avez mis le debut de cette affaire dans le Herria du 6 avril 1950: et jusqu'à M^{onsieur} Dubour ne vous et pas enger comme ça zait terminer pour tant il a etai bien au courant de tous et pour vous dire Monsieur le Directeur il a bien essayé au debut de voir la verites et le mensonge mais apresent il ten le baton de deux bout
je pense bien Monsieur qu'il vous avez expliquer au debut, et meme M^{onsieur} Labes Soli & dent etai au courant d'apres M^{onsieur} Dubour
dans l'article qu'il vous avez enger Congenria les gendarmes neter venu que 6 fois mais apresent il sont venu 11 fois et nous ont laisser aussi hayer que la premiere fois
Dubour avez enger une lettre a Bacardast Bellemont & Dalirrigayen pour les apeller che lui mais il neter pas aller Bacardast avec trouvez Louis Sarramendi qui lui avez dit de ne pas aller pasait il que lui arangerai l'affaire le lendemain M^{onsieur}
Attache et aller che Dubour pour qu'il nous aventer que l'affaire etai fini, des amies nous disez que quand une affaire rente au tribunal

qu'il ne pouvait pas sortir sans passer la, mon mari
Lassé. Bernadine
était aller trouver Maître Harriague la qui lui
avait dit que le dossier était là et que sûrement
il fallait passer

mon mari avait raconté ça en grande confiance
à une famille curieuse de M^{eu}r Maché et en
n'avait pas perdu de temps pour lui dire en il était
allé et ce que M^{eu}r Harriague lui avait dit il nous
envoya pas en même de ne pas nous en faire
que tous était fini

depuis le mois de mai 1950 et au 7 septembre
rien ne paraissait ont vages des fois le chef
de la gendarmerie qui nous disait que ce n'était pas
fini et qu'il ne savait pas se qui aller passer
enfin le 7 septembre nous recevons une convocation
au Lannemeur transformateurs

alors un juge de Bayonne arrive avec deux
gendarmes, très gentil de dehors au moins il sais
essayer que setter son Confre qui devait venir
mais comme il était en congé setter lui qui était
venu il a interrogé presque tous avec le rapport
qu'il avait fait

mon mari était en train de discuter avec celui
qui a fait mentir le fils Bacarday
Lahinigayen était lances sur mon mari un
gendarme les avait fait separer et le juge
avait donner l'ordre de nous rendre chacun
chez nous et le lendemain nous avions reçu
un mot de M^{eu}r Durmenetail, mon mari

etai aller et voila ce qu'il lui a dit qu'il souper
du transformateur eta hira semeae ez izanie
erec hokendun hobe duc pagazea il a voulu
despliquer ave lui il n'avait rien voulu savoir
et il lui avait dit de faire ses reflexions et de lui
donner une reponse le jour de marche nous
avien un quelqu'un qu'il nous avait dit que
Darmendrait n'avait rien a voir dans cette
affaire, comme mon mari etai avec une grande
crise de neuf-jetes aller trouvez ^{l'au} le maire et je
lui avait dit comment ^{l'au} Darmendrait voulu
un arrangement pour cette affaire il avait commence
a hurler que sa setes terminer depuis l'omp
et une fois sortis de la il avait dit que jeter
malade de la tete je suis aussi bien que lui
de la tete monsieur le directeur.

et jeter aller trouvez une personne qui m'avait
dit du moment que ^{l'au} le maire et ^{l'au} marche disant
que setes fini de les croire

et jeter aller trouvez ^{l'au} Darmendrait qui m'avait
bien dit que non ce n'ait pas fini et il m'avait
demandes 400 milles francs ont n'avait que lui
deposer il n'avait pas besoin ni signature ni
rien et apres lui avoir depose sa cette fini
Monsieur le directeur vous pouvait me écrire
que j'avait bien pleure nous ^{comme} sur de nos
enfants d'un coter de l'autre nous somme
metayer et pere et mere de 4 enfants et voila
ce que je lui avait repondu que et un coter

nous n'avions pas 40 mille et de l'autre nous étions
sur que nos enfants étaient à cause en faussettes par
Bacardast je lui avais répondu que non et si il fallait
payer nous payerions une fois passer au tribunal
alors il m'avait répondu d'aller le trouver que
lui nous ferai faire l'avocat pour rien
après quelque jours nous avions vu le chef de la
gendarmerie on l'a expliqué et lui nous
avait dit qu'il était étranger de Larmerchaud que lui
n'avait rien avais

et pendant ce temps un de nos amis était à la gend
pour autre chose il avait parlé de cette affaire
et la deux gendarmes lui avait montré un
papier qui était signé par ~~le~~ le maire attaché et
et un chef de la compagnie et le chef de la gendarmerie
qui disait que personne ne devait rien
et comme cette une fille Sahirigoyen qui avait
tiré un premier caillon et après l'usage par Bacardast
quand ferai passer cette fille au tribunal pour lui
faire pour ont l'avait appelé au gage et instruit
et la elle avait mentir et le chef avait à refaire
toute l'enquête, il nous a ramassés à la gendarmerie
pour et fille Sahirigoyen et jetés avec mes deux
filles ou les enfants sont tombés dans la même
déclaration de la première fois et voilà ce qu'il
a dit à le père Sahirigoyen que sa fille était
frayer, et que sais pour sa quelle avait dit qu'elle
avait tiré un, mais pas crises comme
cette sa l'usage et le chef de gendarmes lui avait
dit si on laissait les enfants seul elle dirait toujours

la même chose 5ème

pendant ce temps mon mari etai aller a la
gendarmeni pour s'expliquer avec un ami et la le chef
lui avait dit que quelqu'un etai aller declare que
setter le fils Bacardozt Louis 19 ans les deux dans
et Belecave qui avait huser il ont ramasser de nary
les 4 grands garcon et les deux ont juré que oui que
cetter en qui avait fait au moi d'octobre, un
lennin sais presenter mais pas sans le meme en
qui a declare que lui etai passer au moi de janvier
et comme les gendarmes sont venu par le chemin
les autres sentendi avant les gendarmes et il etai
toujour au meme parole

Combien de dispute sais passer et passe au cartés
a cause de sa, mon mari avait trouve
le pere Bacardozt devant chez nous il avait
prie par la chemise et lui avait demande quand
il vouldy dire la verites la il lui avait prorie
et sais lui qui avait ~~avouer~~^{avouer} que cetter sa femme
qui etai aller a la gendarmeri mettre sais le grand
garcon en cause et sortir son fils Roger qui
avait huser avec une fleche
alors Monsieur le directeur dans ses condition se
neir pas l'apene que nos cher prete se fatigue
a nous enseigner la verites et la religion, elle a
etai pure que juda au main juda pour
vendre jesus il avait eu l'argent et elle par le
plesir de mentir et par ce que son fils Roger avait
renvosi le certificat, et l'autre echouer pour sa elle
a mentir

après tous sa tous etai fini au dire de M^{me} le mari
et attaché, mais le plus grand cout etai a faire
un gendarme se presente le 17 Decembre pour
nous faire signe une convocation pour le 20 Dec^{em}
au tribunal de Bayonne
mais avec un fils seulement ont a demander au
gendarme comment se se faisait que l'autre n'etait
pas appelé mai lui ne savait rien
mon mari etai venu et comme convenu avec
Monsieur Harriague, il etai la et il y avait une
D^{am}me qui etai une delegue de la familles qui
etai la, alors le g^{uy} a parlez au nom de la
Compagnie de Biarritz, que cette affaire avait
etai au main de M^{me} Darnendrail, et que
nous n'avions pas voulu donner les 40 milles demandez
par la compagnie et qu'il avait porter a 10 milles
et il a lu un rapport et M^{me} Harriague lui avait
fait comprendre que si cet avec cette enquette il
devait passer au grand tribunal il serai condamner.
M^{me} le Directeur se mai pas honte de vous dire
que mon mari avait laisser tout le put d'argent
que nous avions, alors il l'alet deposer cette
argent au main de Darnendrail mon mari
avait jure qu'il ne rentrerai jamais le pied
chez lui et l'argent avait etai deposer devant
le g^{uy} et M^{me} Harriague et la delegue, la Sabiniay
qui etai la, et lui avait deposer ~~au~~ Darnendrail
le lendemain avec le reste dont 10 milles
en allant a l'ecole une ouvriere de M^{me} Medie

trouve les enfants et leur demande ce qui est passé
et elle n'avait pas perdu le temps de raconter les vérités
et les mensonges
M^{lle} Marie nous appelle mon mari ne voulant
pas partir je suis allée, et M^{lle} Marie m'avait
dit pourquoi quand nous n'allons la trouver
et que il ferait rendre cet argent qui avait été
déposé entre les mains de Darmendrail il m'avait
dit que tout ça était fini depuis longtemps et
que personne ne devait rien et qu'il nous ferait
s'amuser avec Bacarday dont mais que sûrement
il ne nous ferait pas passer au tribunal nous
étions contents de sa sœur mon mari qui a les
nerfs très malade

rien ne paraît et pendant nous avions entendu
que les autres avaient touché l'argent, rendu
le fils aîné faisait la tournée de Segna comme
facteur et M^{lle} Darmendrail lui dit de dire à papa
d'aller, comme il ne voulait pas aller sans moi
qui est allée et son fils m'avait dit que je ne pouvais
pas toucher et comme j'avais le certificat du
docteur qui ne voulait pas qu'il s'occupe de ses
histoires je lui avais montré il me dit qu'il me
ferait un papier pour que mon mari signe j'attends
et M^{lle} Darmendrail m'avait dit qu'il nous enverrait
par poste et ailleurs la lettre avait été envoyée à
M^{lle} ~~Darmendrail~~ Hariague et voilà devant plusieurs
personnes ce que j'ai dit à M^{lle} Darmendrail et au
père de familles chrétiens si il avait su que dans

cette affaire d'g avait trois faux témoins il ne sera
pas occupé comme il et fait, pas de réponse et il
était renté a son bureau il nous avait envoyés par
poste l'argent mais avec soustraction
et avant sa M^{eu} Directeur le lendemain de la cond
M^{eu} Machi avait la bouche plain que le chef de la
gendarmen et M^{eu} Harriague etai conta nous et qu'il
etai acheter avec l'argent le chef sait expliquer deça
avec M^{eu} Machi car il a dit qu'il seai sentés a
son cousin mais bien d'autre avait acheter aussi
toujours au milieu des grande étonnement
et nous voyon a present que se sont les deux
seul M^{eu} Harriague et le chef de la gendarmen
qui ont fait leur devoir avec conscience parce
que M^{eu} Harriague a defendu sur les rapert qui etai la et
le chef en voyen temp de mensonge et faux témoins
a usché car cher mais l'argent a bien jouer
et malheureusement nous sommes pauvre et honnête
encore mardi le chef me disait que Larmendrail
n'avait rien a voir dans cette affaire et que aucun
rapert na etai envoyés par la gendarmen au tribunal
de Bayonne et comme M^{eu} Machi lui meme a dit la
compagnie na meme pas etai au courant
M^{eu} le directeur si vous ~~peut~~ voulez voir les enquêtes
qui sont passer le chef vous le montrera et meme
si vous voyez maître Harriague ^{le chef} ma dit qu'il
lui montrera tous le rapert de venir quand il voudra
M^{eu} vous dire que je suis fêlé non je ne suis pas
ci vous avez besoin de me voir je suis a votre
service recevez mes salutations Bernadine Anne Bethu Bondu Harpi

encore aff^g le Directeur j'avais pour quelque
Heria des nouvelles toujours en baji le 13^e et
quelqu'un et venu se présenter chez nous
en disant que c'était un huissier de Bayonne
et au nom de la Compagnie de Biarritz
il m'a demandé 10 mille francs il m'a
même présenté un reçu il y avait
reçu de ~~Monsieur~~ Sarré la somme de 10 mille
francs et trois timbre

et bien m'a prévenu de ne rien donner
je lui et dit que je n'avait pas d'argent
alors il a voulu deux gambon
et je pleure bien du moment que ont nous
avait rendu l'argent je lui et dit que j'ouvrais
mon fils chez Mademoiselle puis voir il n'a rien
voulu savoir il m'avait dit qu'il reviendrait
que se mettre pas la peine de les déranger
d'après l'enquête il nait venu que chez
nous celui là aussi ~~M~~ Darmendrail n'a
demandé que à nous les 10 mille et comme
j'ai dit alors nous sommes tous à fait

une famille a faire rire les gens au tribunal
sans le note seul qui etai apeller
et pour tant et apres les dieu et plainte
que M^m Bacardayt se son 4 qui ont briser
et il avait declare un millions de degat
celui qui jeu la tous vont a l'ecclse
et puis nous avons plusieurs temoin a
presenter pour quai que nous temoin
ne sont pas entendre en core sans jurer
un voisin nous disez que Bacardayt
aurai dit devant le jury de Bayonne
que cette Sahirrigayen qui avait fait
mentir son fils en disant que cette
note fils qui avait briser

en premiere enquette prsonnes nels au
ceurant de rien en seconde le fils Bacardayt
declare que cette note fils qui avait
fait et si je savait que vous ete un pretre
Monsieur je vous aurai dit autre chose
alors nous avons accuse nous aussi le
petit Bacardayt et la la mere sai presenter
en disant que le nete pas son fils qui avait le
Certificat, mais son fils de 18 ans qui avait le chape